

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 04 mars 2025

Délibération N° DE_010_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	8	8
Date de la convocation : 26/02/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quatre mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, EMMANUEL VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, DANIEL GINIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Acquisition des parcelles 320 A 679 et 681

Madame le Maire propose au conseil municipal d'acquérir les parcelles :

- 320 A 679, 2066 Chemin de La Blacherette d'une contenance de 2a 43ca
- 320 A 681, lieu-dit « La croix » d'une contenance de 3a 13ca

Cette acquisition a pour but de régulariser le réservoir (parcelle 320 A 679) et le parking (320 A 681) du hameau de La Blacherette. L'acquisition se fera au prix de deux euros (2,00€) par parcelle soit un total de quatre euros (4,00€). Les parcelles appartiennent à Madame NOEL DU PAYRAT Violaine et Monsieur NOEL DU PAYRAT Bastien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'acquisition des parcelles 320 A 679 et 310 A 681 au prix de deux euros (2,00€) la parcelle soit un total de quatre euros (4,00€).
- **DECIDE** de prendre en charge les frais inhérents à l'acquisition
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour signer l'acte authentique en la forme administrative ainsi que l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE

Date de transmission de l'acte: 05/03/2025

Date de reception de l'AR: 05/03/2025

007-210701470-DE_010_2025-DE

A G E D I

Président de séance



Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Date de transmission de l'acte: 05/03/2025
Date de reception de l'AR: 05/03/2025

007-210701470-DE_010_2025-DE
A G E D I